



FACTURE

SYSTEMES BUREAUTIQUES ET PROFESSIONNELS POUR LA RELIURE
LA PLASTIFICATION ET LA FINITION DE DOCUMENT

30 ans de conseils à votre service ...

*Nos technico-commerciaux sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.*

www.rbs-france.fr
contact@rbs-france.fr

RBS France

9, rue de la Gare
70000 Valleriois-le-Bois

Numéro d'appel :
Tel 03 84 78 30 30
Fax 03 84 78 30 78

REDUCIO

5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Date	Numéro	Page
17/04/2026	2026041428	1/1
CONDITIONS DE REGLEMENT		ECHEANCE
Virement		

COMMANDE N°BC-208759

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	P.U HT.	TOTAL HT.
490287085	GLS N°00KV768H Bon de livraison N°2026041341 EP 50CN II LE PERFORATEUR EP 50CN II A 2 TROUS EST CONU POUR OFFRIR UNE QUALITE PROFESSIONNELLE DE PERFORATION AVEC UNE RAPIDITE ET UNE PRECISION INEGALEE. IL EST EQUIPE D'UN SYSTEME D'ALIGNEMENT AUTOMATIQUE DU PAPIER POUR LES FORMATS A4 HORIZONTAL, LETTRE HORIZONTAL ET B5 HORIZONTAL, GARANTISSANT DES PERFORATIONS PRECISES A CHAQUE UTILISATION. NOMBRE DE TROUS DE PERFORATION : 2 TROUS - ALIGNEMENT AUTOMATIQUE DU PAPIER : A4 HORIZONTAL, LETTRE HORIZONTAL, B5 HORIZONTAL - VITESSE DE PERFORATION : 3,5 SECONDES PAR CYCLE - DISTANCE ENTRE LES TROUS : 8 CM - TAILLE DES TROUS : 6 MM - CAPACITE DE PERFORATION : 40 FEUILLES (80 G/M²) MATRICULE N°2408707 LIVRAISON OFFERTE SYNERLAB DEVELOPPEMENT 1 RUE CHARLES COULOMB 45100 ORLEANS FACTURE AQUITTEE : REGLEE PAR VIREMENT BANCAIRE EN DATE DU 17.04.2026.	1	320,00	320,00

MONTANT H.T	TAUX DE TVA	MONTANT DE T.V.A	ACOMPTE VERSE	MONTANT TTC / NET A PAYER
320,00 €	20,00	64,00 €	- 384,00 €	384,00 € / €

Réserve de propriété Nous nous réservons expressément la propriété des marchandises désignées sur cette facture jusqu'à paiement intégral du prix en principal et intérêt conformément aux dispositions des lois et décrets en vigueur. La garantie de revendication porte tant sur les marchandises que sur leur valeur si elles ont été revendues.
Disposition légale :

"En cas de non respect de la date d'échéance figurant sur la facture, nous appliquerons les articles L441-3 et L441-6 du code de commerce, soit une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que les pénalités de retard au taux de 12% annuel. L'ensemble de ces indemnités de retard sont à la charge irrévocable de l'ACHETEUR.

SAS au Capital de 48000 € - Siret 351 170 238 00015 - APE 4651Z - RCS Vesoul B 351 170 238 - N° TVA FR31351170238